

N°08

Date de publication
02 04 2025

Date d'observation
01 04 2025

Grandes cultures



À retenir cette semaine

• Colza

- ❖ Le stade E (BBCH 53, allongement des pédoncules floraux) est désormais observé dans la majorité des parcelles du réseau. Les parcelles les plus précoces commencent leur floraison (stade F1 - BBCH 61), et les journées ensoleillées prévues cette semaine devraient accélérer l'ouverture des premières fleurs.
 - ✓ Meligèthes : présence généralisée en végétation mais leur nombre par plante reste modéré. Fin du risque pour les parcelles à F1.
 - ✓ Puceron cendré : premiers signalements dans le réseau.
 - ✓ Sclérotinia : le stade de sensibilité n'est pas encore atteint. Kits pétales à réaliser pour les parcelles à F1.

• Blé

- ❖ Les parcelles sont majoritairement entre épi 1 cm et 1 nœud. Les blés les plus précoces sont à 2 nœuds. Le climat reste peu propice au piétin verse. Quelques observations de septoriose dans l'Allier mais les stades de nuisibilité ne sont pas encore atteints et le climat à venir est peu favorable. Pas d'oïdium dans le réseau mais les conditions climatiques des prochains jours sont favorables.

• Orge

- ❖ Quelques signalements de Rhynchosporiose, Helminthosporiose/Ramulariose et Rouille naine dans le réseau cette semaine. Le stade 1 nœud est atteint dans 55% des parcelles du réseau pour ces parcelles le risque sanitaire passe à modéré.

• Triticale

- ❖ Risque faible à modéré maintenu pour la Rhynchosporiose dans l'Allier.



Crédit photo : Réseau des Chambres d'Agriculture



- **La note oiseaux :**

Les suivis des 30 dernières années en France, montrent une chute des effectifs d'oiseaux spécialistes des milieux agricoles (ex : Alouettes, Perdrix, Pipits, ...), et une relative stabilité ou augmentation chez les espèces généralistes (ex : Pigeons, Corneilles, Pies,). Pour autant, les systèmes agricoles peuvent accueillir une grande diversité et quantité d'oiseaux, qui contribuent à son bon fonctionnement, et à la santé des cultures.



- **La note abeilles**

Cette note vise à accompagner la démarche agroécologique portée par le Bulletin de Santé du Végétal. Elle propose une synthèse d'informations actualisées pour la protection des insectes pollinisateurs et relative à la réglementation sur les produits phytopharmaceutiques pour en savoir plus cliquez [ici](#)



Cette note vise à accompagner la démarche agro-écologique portée par le Bulletin de Santé du Végétal. Elle propose une synthèse d'informations actualisées pour la protection des insectes pollinisateurs et relative à la réglementation sur les produits phytopharmaceutiques

Abeilles - Pollinisateurs

Des auxiliaires à préserver

Le déclin des insectes pollinisateurs est ...

... une réalité mondiale impliquant de nombreux facteurs de stress notamment d'origine biologique, toxicologique, alimentaire et environnementale (climat, pertes d'habitats, érosion de la biodiversité florale...).

La protection des cultures et des insectes pollinisateurs

Des risques pour la santé de ces auxiliaires

Tous les produits phytopharmaceutiques (herbicides, fongicides, insecticides...), qu'ils contiennent des substances actives d'origine naturelle ou de synthèse et même ceux à base de microorganismes, quelle que soit leur catégorie (conventionnel, AB, biocontrôle), sont susceptibles de présenter une toxicité pour les insectes pollinisateurs.

Cette toxicité peut conduire à la mort des individus, mais aussi être responsable d'effets préjudiciables plus subtils, notamment sur leur comportement et leur physiologie. La toxicité des produits peut s'exprimer après que les individus aient été exposés directement lors des traitements ou bien par l'intermédiaire de leur alimentation, composée essentiellement de nectar, de sécrétions sucrées produits par d'autres insectes (miellat) et certaines plantes (exsudats), de pollen et d'eau récoltée.

L'importante aire de prospection des abeilles domestiques (3 000 ha en moyenne) les conduit à être exposées à de multiples substances qui s'accumulent dans la colonie et dont la présence combinée peut, dans certaines circonstances, provoquer des effets délétères dits « cocktails ». Les nombreuses espèces d'abeilles sauvages et les autres pollinisateurs sont aussi concernés sur leur site de nidification et via leur alimentation ([cllic - Note biodiversité - abeilles sauvages](#)).

Pour aller plus loin sur la toxicité des substances actives : la base de données Toxobes ([cllic](#))

Des objectifs liés à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques en zones agricoles:

Les enjeux pour la protection des cultures dans le respect des pollinisateurs sont de :

- Maintenir un service de pollinisation bénéfique aux cultures et agro-écosystèmes,
- Concevoir des systèmes de culture bas intrants pour limiter l'usage des produits phytopharmaceutiques,
- Concilier le besoin de protéger les cultures contre les organismes nuisibles et la préservation des pollinisateurs (en limitant leur exposition) dans le respect des conditions de travail des utilisateurs.

Raisonner et décider d'un traitement phytosanitaire c'est:

Pour les agriculteurs : adapter les stratégies de protection au niveau de risque

- Observer les cultures, les maladies, les ravageurs et les auxiliaires dont les pollinisateurs,
- Prendre connaissance des informations phytosanitaires et niveaux de risque : Bulletins de Santé du Végétal, bulletins de préconisation, références et outils d'aide à la décision, afin d'évaluer la nécessité d'une intervention,
- Privilégier les méthodes prophylactiques et alternatives aux produits phytopharmaceutiques.

Pour les conseillers : assurer aux agriculteurs des conseils stratégiques et spécifiques

- Diffuser l'information technique et réglementaire pour en faciliter l'appropriation,
- Accompagner les exploitants dans l'observation des parcelles et l'utilisation des outils d'aide à la décision,
- Promouvoir la protection intégrée des cultures et sensibiliser aux bonnes pratiques agricoles ([cllic-site ecophytapic](#)).

Les réglementations sur les produits phytopharmaceutiques:

- Des dispositions européennes pour évaluer les effets des produits et fixer leurs conditions d'utilisation ([Règlement 1107/2009](#), [Règlements 546 et 547/2011](#), [Règlements 283 et 284/2013](#), [document guide EFSA](#))
- Des dispositions nationales pour renforcer la protection des pollinisateurs notamment au moment de l'application des produits phytopharmaceutiques (Code rural et de la pêche maritime, arrêtés ministériels)

Note nationale BSV - Information - Abeilles - Pollinisateurs et réglementation - 2023

1/3

Les dispositions réglementaires pour la protection des insectes pollinisateurs au moment de l'application des produits, c'est ...

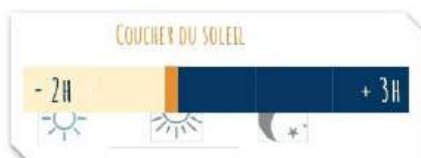
1. Toujours respecter les mentions d'étiquetage définies dans les autorisations de mise sur le marché > Elles existent pour tous les produits, toutes les cultures et tous les usages, et figurent sur les étiquettes



- Des conditions d'utilisation à respecter obligatoirement
- Des mentions pour la protection des insectes pollinisateurs par rapport aux floraisons et aux périodes de production d'exsudat (*Jalil - Ephy, Guide Phytéis, Phytodata*)

2. Pour les cultures attractives* en floraison ou les zones de butinage

- Respecter les dispositions de l'arrêté ministériel du 20 novembre 2021
- Pour tous les produits phytopharmaceutiques qu'ils soient insecticides, acaricides, herbicides, fongicides ou autres et leurs adjuvants (sauf produits d'éclaircissage)
 - Bien lire les mentions d'étiquetage
 - Appliquer uniquement un produit autorisé pendant la floraison**
 - Dans la plage horaire de traitement de 5 H



Une extension possible de la plage horaire si :

- les bio-agresseurs ont une activité exclusivement diurne et que la protection est inefficace si le traitement est réalisé dans les 5 H
- Compte tenu du développement d'une maladie, l'efficacité d'un traitement fongicide est conditionnée par sa réalisation dans un délai contraint incompatible avec la période des 5 H

Dans ces deux situations, l'obligation de consigner dans le registre :

- > l'heure de début et de fin du traitement
- > le motif ayant justifié la modification de la plage horaire

- Zone de butinage: à l'exclusion des cultures en production, un espace agricole ou non agricole occupé par un groupement végétal cultivé ou spontané, qui présente un intérêt manifeste pour les abeilles ou d'autres insectes pollinisateurs du fait de la présence de fleurs ou d'exsudats.
- Pour les insecticides et acaricides utilisés sur cultures pérennes > l'obligation de rendre non attractif le couvert végétal (broyage, fauchage).
- Des conditions particulières pour les cultures sous serres et abris inaccessibles pendant la période de floraison.

* Liste des plantes non attractives (selon l'arrêté) - [clic](#)

** des périodes de transition s'appliquent par rapport aux usages existants: voir la [Foire aux questions](#) - site du ministère en charge de l'agriculture

3. Appliquer les dispositions de l'arrêté "mélanges" (Arrêté du 7 avril 2010)

L'association de certaines molécules à visée phytopharmaceutique peut faire courir un risque important aux pollinisateurs (par synergies).

Les fongicides appartenant aux familles des triazoles et des imidazoles agissent sur les abeilles en limitant leur capacité de détoxification, notamment celle leur permettant d'éliminer les insecticides pyréthrinoides.

L'arrêté ministériel précise que « durant la floraison ou au cours des périodes de production d'exsudats, un délai de 24 heures doit être respecté entre l'application d'un produit contenant une substance active appartenant à la famille chimique des pyréthrinoides et l'application d'un produit contenant une substance active appartenant aux familles chimiques des triazoles ou des imidazoles. Dans ce cas, le produit de la famille des pyréthrinoides est obligatoirement appliqué en premier ». Les mélanges extemporanés de pyréthrinoides avec triazoles ou imidazoles sont donc interdits en période de floraison et de production de miellat.

4. Appliquer les autres textes réglementaires

- Maîtriser la dérive des traitements selon l'arrêté ministériel du 4 mai 2017 (article 2) pour éviter leur entraînement hors de la parcelle ou de la zone traitée notamment sur les haies, arbres, bordures de parcelles et cultures voisines en floraison (emploi de moyens appropriés et interdiction de pulvérisation ou de poudrage si la vitesse du vent est à 3 beaufort soit > 19 kms/h).
- Maîtriser les poussières au semis des maïs enrobés avec un produit phytopharmaceutique (utilisation de déflecteur à la sortie de la tuyère du semoir, interdiction d'emblavement si la vitesse du vent est > 19 kms/h) - Arrêté du 13 janvier 2009.
- Faire contrôler le pulvérisateur selon les conditions de l'arrêté ministériel du 18 décembre 2008 pour limiter les pertes de produit et maîtriser la qualité de vos applications,
- Déclarer à la phytopharmacovigilance (ANSES) les effets non intentionnels constatés suite à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques (Article L253-8-1 du Code rural et de la pêche maritime)

Cette page recense les principaux textes et dispositions réglementaires en vigueur pour la protection des abeilles et autres pollinisateurs: pour plus de détail, vous êtes invités à prendre connaissance du contenu de ces textes et vous rapprocher des instituts, organisations professionnelles et conseillers agricoles avant toute décision de traitement.

Note nationale BSV - Information - Abeilles - Pollinisateurs et réglementation - 2023

2/3

Favoriser les pollinisateurs, des alliés pour assurer les meilleurs rendements et la qualité des productions végétales, c'est aussi...

... de nombreuses pratiques agricoles complémentaires et volontaires favorables pour améliorer l'accueil et le maintien des insectes pollinisateurs et autres auxiliaires

Favoriser l'accueil de la biodiversité fonctionnelle

- La stratégie de lutte intégrée contre les organismes nuisibles doit d'abord être raisonnée en s'appuyant sur les moyens de régulation naturels (auxiliaires...), la diversification des productions végétales dans le paysage et la rotation des cultures.
- De nombreux aménagements existent pour favoriser la biodiversité fonctionnelle dans les milieux agricoles en agissant sur les habitats et les ressources alimentaires des insectes pollinisateurs (infrastructures agro-écologiques: bandes mellifères dans la parcelle, en bordure, le long des cours d'eau, haies mellifères, CIPAN mellifères...).

Choisir le risque le plus faible - éviter les mélanges de produits – réduire les doses

- Si la protection chimique s'avère nécessaire, privilégier les produits présentant les risques les plus faibles pour la santé et l'environnement parmi ceux disponibles (*base de données Toxibees*). Si possible, réduire les doses et éviter la co-exposition des abeilles et l'apparition d'effets cocktails en limitant les mélanges.

Ne pas traiter sur toutes les zones où des insectes pollinisateurs sont présents

- Les insectes pollinisateurs collectent des ressources sur de nombreuses plantes dans les parcelles cultivées, sur les adventices et sur la flore spontanée des bords de champs. Parmi les végétaux les moins connus : les messicoles (bleuet, coquelicot, mercuriale, réséda...), le maïs, les pois, la lentille, la vigne. Ils peuvent aussi collecter les miellats et les exsudats d'origine végétale présents sur les cultures. Ainsi, avant toute décision de traitement, penser systématiquement à observer les zones où les produits seront appliqués. C'est important aussi pour celles dont la floraison n'est pas attractive comme les céréales à paille.

Ne pas traiter en période d'activité des abeilles

- Avant tout traitement, observer les cultures, leurs bordures et l'environnement, en prenant quelques minutes pour chercher si les pollinisateurs sont présents et privilégier la plage horaire des 3 heures après le coucher du soleil pour appliquer le(s) produit(s). Les pollinisateurs sont potentiellement actifs dans les parcelles dès 6°C pour certains bourdons et 8°C pour l'abeille domestique.

Éviter des effets non intentionnels

- Sur cultures pérennes, en complément des obligations réglementaires prévues pour les insecticides et acaricides, pour les autres substances actives les plus à risque selon l'outil toxibees, avant tout traitement et pour éviter des effets non intentionnels sur les pollinisateurs, la végétation d'inter-rangs en fleur peut être rendue non attractive, par exemple en la broyant ou en la fauchant. Il est aussi possible de privilégier les produits qui bénéficient d'un usage en période de floraison.
- Ne jamais laisser d'eau polluée par des produits phytosanitaires autour des parcelles ou des bâtiments. Les abeilles domestiques notamment, collectent et s'abreuvent d'environ 25 litres d'eau par an et par colonie pour assurer leur développement.

Accueillir les insectes pollinisateurs, maintenir leur abondance et leur diversité, c'est se donner toutes les chances de s'assurer une pollinisation optimale des fleurs et une production de fruits et semences de bonne qualité nutritionnelle: gage de plus-value commerciale et agroécologique.

Pour plus d'exemples et d'informations :

- Ecophytocip
- Agri connaissances
- Plantes nectarifères et pollinifères à semer et à planter
- ...

Cette note a été rédigée par un groupe de travail DGAL¹, Chambres d'agriculture France, ITSAP-Institut de l'abeille², ADA France³.

1- Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire, Direction générale de l'alimentation. 2- Institut technique et scientifique de l'apiculture et de la pollinisation. 3- Fédération nationale des associations régionales de développement de l'apiculture.

Contact : cedric.sourdeau@agriculture.gouv.fr

Crédits photos et mise en page : V. Dupuy (Muséum National d'Histoire Naturelle)

Note nationale BSV - Information - Abeilles - Pollinisateurs et réglementation - 2023



Colza

Réseau 2024-2025

18 parcelles ont fait l'objet d'un suivi cette semaine avec la répartition ci-contre.

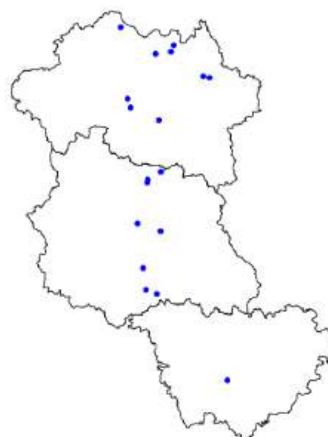
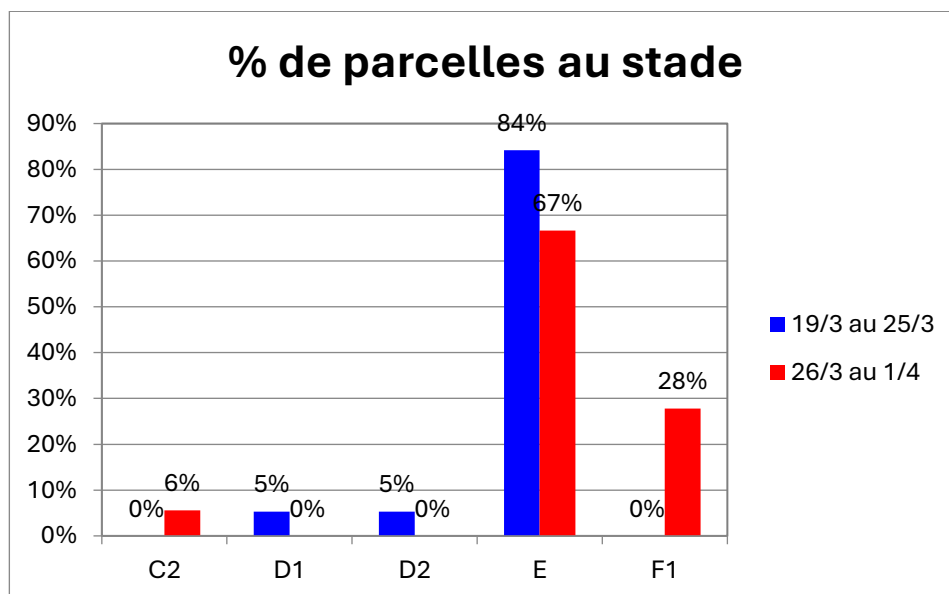


Figure 1 : Répartition des parcelles BSV observées en Auvergne du 27/03 au 01/04/2025

Stade des Colzas

Les stades continuent à avancer sur la région avec une majorité des parcelles qui ont atteint le stade E (BBCH 57), caractérisé par des boutons séparés et un allongement des pédoncules floraux bien marqué. Les parcelles les plus précoces sont désormais au stade F1 (BBCH 61), correspondant à l'ouverture des premières fleurs.

Figure 2 : Répartition (en %) du stade des parcelles du réseau Auvergne (01/04/2025)



Ravageurs

- Méligèthes

Biologie du ravageur : le méligèthe est un petit coléoptère de 1.5 à 2.5 mm qui se nourrit de pollen en perforant les boutons floraux avant leur ouverture, et pouvant provoquer l'avortement des pièces florales. La nuisibilité devient généralement nulle dès l'ouverture des fleurs car le pollen devient alors librement accessible aux insectes.



Photo : A. Denoyelle (Terres Inovia)

Période de risque : le colza est sensible du stade boutons accolés (D1) au stade boutons séparés (E).

Seuil indicatif de risque



Etat du colza	Stade boutons accolés (D1)	Stade boutons séparés (E)
Sain et vigoureux	Généralement pas d'intervention justifiée Reportez la décision d'intervenir ou non au stade E	6 à 9 méligèthes/plante Sud : 4 à 6 méligèthes/plante
Handicapé, peu vigoureux, soumis à des conditions environnementales peu favorables aux compensations*	1 méligèthe/plante ou 50 % de plantes infestées	2 à 3 méligèthes/plante ou 65-75 % des plantes infestées

* Températures basses, stress en eau à floraison, dégâts parasitaires antérieurs.

Observation : les 15 parcelles observées signalent la présence de méligèthes sur plantes.

- % plantes porteuses de méligèthes

50 % des plantes sont porteuses de méligèthes (min = 10 ; max = 80)

Rappel semaine précédente : 15 parcelles – 56.3% de plantes concernées

- Nombre de méligèthes par plante

Le nombre moyen de méligèthes par plante est de 1.4 méligèthes/plante (min = 0.2 ; max = 3)

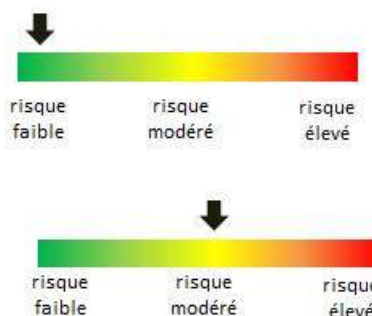
Rappel semaine précédente : 2.2 individus/plante

Analyse du risque

Fin du risque pour les parcelles ayant atteint le **stade F1**.

Pour les parcelles n'ayant pas encore atteint ce stade, on distinguera :

- Les colzas sains et vigoureux pour lesquels le seuil de risque n'est pas atteint sur le réseau : **risque faible**
- Les colzas handicapés, peu vigoureux : **risque modéré** à l'échelle du réseau. Le nombre de méligèthes par plante est à évaluer à l'échelle de la parcelle afin de surveiller l'évolution du risque.



Leviers Agronomiques : la fin du risque méligèthe intervient à partir de l'ouverture des premières fleurs sur la parcelle. Par conséquent, le fait d'associer à la variété de colza d'intérêt, 5-10% d'une variété plus précoce à floraison, aura pour conséquence de concentrer les méligèthes sur ces plantes plus précoces et ainsi diminuer la pression sur la variété d'intérêt.



Attention : les méligèthes sont résistants à la plupart des pyréthrinoïdes actuels

Note commune : [Contrôle des méligèthes du colza](#)

• Puceron cendré

Biologie de l'insecte : les aptères sont de couleur jaunâtre à la mue. Une sécrétion cireuse leur confère leur aspect gris cendré. Les individus sont regroupés en colonie serrées. Ils entraînent une déformation des feuilles, des rougissements et/ou des décolorations de plante.

Période de risque : de la reprise de la végétation, au stade G4 (10 premières siliques bosselées).

Seuil indicatif de risque : 2 colonies par m². Une colonie peut désigner un manchon (cf photo ci-contre) ou bien seulement quelques individus.



Colonie de pucerons cendrés en manchons (crédit : Terres Inovia)

Observation : 2 parcelles signalent la présence de colonies. Une sur Pouzy-Mésangy (03) à raison de 0.1 colonie/m² et une à Clermont-Ferrand (63) à raison de 2 colonies/m².

Analyse du risque

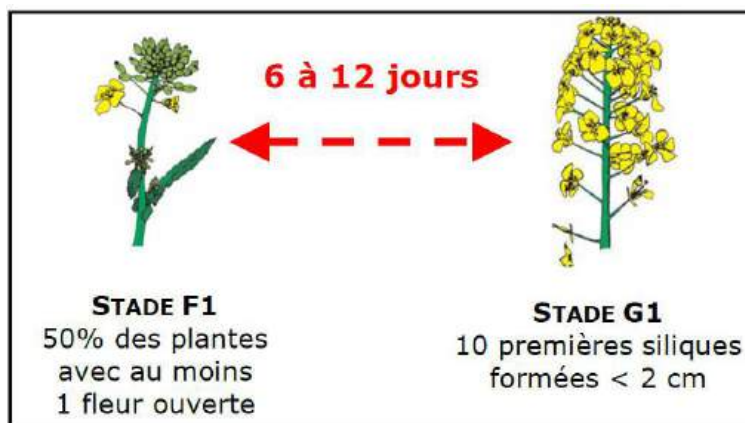
Premiers signalements remontés sur des parcelles du réseau. Le seuil indicatif de risque est atteint pour une seule parcelle. Risque faible à modéré à l'échelle du réseau.



Maladies

• Sclérotinia

Période de risque : le stade G1 représente le début de la phase de risque. Il correspond à la chute des premiers pétales sur les feuilles. A partir de là, le champignon pourra coloniser la feuille puis la tige de colza. Attention, la date de ce stade peut varier d'une parcelle à l'autre.



Seuil de nuisibilité : il n'existe pas de seuil de nuisibilité pour le sclérotinia, car la gestion de la maladie se fait de façon préventive au stade G1. Il est donc nécessaire d'évaluer le risque à la parcelle, à partir de plusieurs critères :

- Les résultats des kits pétales, réalisés dès le stade F1 ;
 - Le nombre de cultures sensibles présentes dans la rotation (colza, tournesol, soja, protéagineux...).
 - Les attaques des années antérieures sur la parcelle
 - Les conditions climatiques au cours de la floraison, favorables ou non à la germination des scléroties.
- Les conditions humides, avec 90% d'humidité relative dans le couvert (pluie ou rosée matinale) pendant 3 jours, et une température supérieure à 10°C, favoriseront l'expression de la maladie.

Observations : absence de signalement à l'échelle du réseau.

Analyse du risque

Le stade de sensibilité n'est pas encore atteint à l'échelle du réseau. **Risque nul.**



Des leviers agronomiques ainsi que des solutions de biocontrôle existent. Ces solutions permettent de réduire le potentiel infectieux de la parcelle et réduisent ainsi les attaques du pathogène.
<https://ecophytopic.fr/reglementation/protger/liste-des-produits-de-biocontrrole>



Le sclérotinia est concerné par la résistance à certaines molécules.
Pour plus d'information sur les moyens de lutte et sur l'état des résistances, veuillez consulter la

[Note commune Anses – INRAE – Terres Inovia / 2024](#)

[Réseau de Réflexion et de Recherches sur les Résistances aux Pesticides](#)

ANNEXE 1 : Note nationale

Note nationale [Abeilles & produits phytosanitaires - Synthèse réglementation 2022 \[2023\]](#)

ANNEXE 2 : Rappel des stades

Stade C1 : Reprise de végétation ; Apparition de jeunes feuilles ;

Stade C2 : Entre-nœuds visibles. On distingue un étranglement vert clair à la base des nouveaux pétioles.

Stade D1 : Boutons accolés encore cachés par les feuilles terminales.

Stade D2 (BBCH 53) : Inflorescence principale dégagée et boutons accolés. Inflorescences secondaires visibles.

Stade E (BBCH 57) : Boutons séparés. Les pédoncules floraux s'allongent en commençant par ceux de la périphérie.

Stade F1 (BBCH 61) : 50% des plantes avec au moins une fleur ouverte.

Stade F2 (BBCH 62) : allongement de la hampe florale, nombreuses fleurs ouvertes

Stade G1 (BBCH 65) : chute des premiers pétales. Les 10 premières siliques ont une longueur inférieure à 2 cm. La floraison des inflorescences secondaires commence à ce stade

Stade E

Boutons séparés, les
pédoncules s'allongent



Stade F1

Premières fleurs ouvertes sur
50 % des plantes



Photos Terres Inovia

Stade G1

Chute des 1^{ers} pétales. Les 10 premières siliques ont une longueur < à 2 cm. La floraison des inflorescences 2^{ndaires} commence à ce stade



Stade G2 : les 10 premières siliques de la hampe principale ont une longueur comprise entre 2 et 4 cm.

Stade G3 : Les 10 premières siliques ont une longueur supérieure à 4 cm.

**Stade G4**

G4 - les 10 premières siliques de la hampe principale sont bosselées





Blé

Réseau (parcelles observées)

Ce bulletin fait état de l'observation de 7 parcelles dans l'Allier, 8 parcelles dans le Puy-de-Dôme, 5 parcelles en Haute-Loire et une dans le Cantal soit un total de 21 parcelles entre le 31 mars et le 1 avril. Ces parcelles sont en conduite conventionnelle et les semis sont étalés du 1 octobre au 05 novembre.

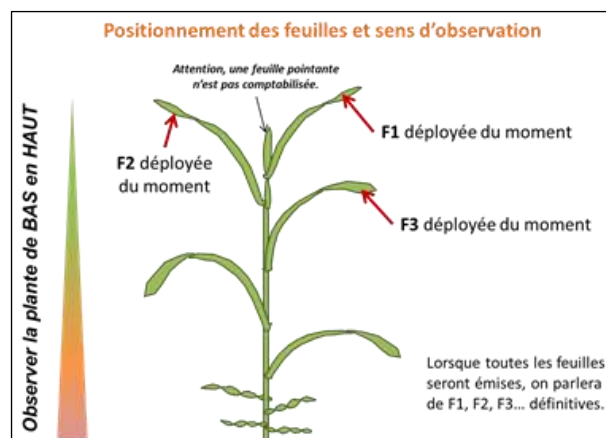
Stades et état des cultures

La majorité des parcelles du réseau sont entre épi 1cm et 1 noeud. Les premières parcelles les plus avancées sont à 2 nœuds.

Département	Mi tallage	Fin tallage	Epi 1 cm	1 noeud	2 noeuds
3			3	3	1
63		2	2	2	2
15			1		
43	1	2	1	1	
Total général	1	4	7	6	3

COMMENT OBSERVER LES MALADIES ?

L'évaluation du risque des maladies foliaires repose sur **l'observation des 3 dernières feuilles totalement sorties** au moment de la notation. Il s'agit donc des 3 feuilles déployées les plus jeunes, appelées F3, F2 et F1 du moment. La **dernière feuille complètement sortie** (la plus jeune) correspond à **la F1 du moment**, celle d'en-dessous à la F2 du moment, et ainsi de suite. L'observation des maladies doit se faire du bas vers le haut, de la F3 jusqu'à la F1 du moment.



• Piétin verse

Analyse indicative du risque, modélisation, climatologie

- Aucune parcelle du réseau n'observe de piétin verse cette semaine.
- Il est important de ne pas rater le stade épi 1 cm pour débiter l'observation des symptômes de piétin verse. Attention de ne pas confondre avec le rhizoctone ou la fusariose de la tige.

Le climat n'est pas particulièrement favorable à l'apparition du piétin verse comme l'indique le modèle TOP. Veillez à surveiller particulièrement les parcelles ayant été infectées les années passées.



Sorties modèle TOP du 01/04/2025 sur la variété APACHE (sensible piétin verse)

	Semis précoce (05/10)	Semis tardif (05/11)
Clermont-Ferrand	Faible	Faible
Lurcy-Lévis	Faible	Faible
Vichy	Faible	Faible



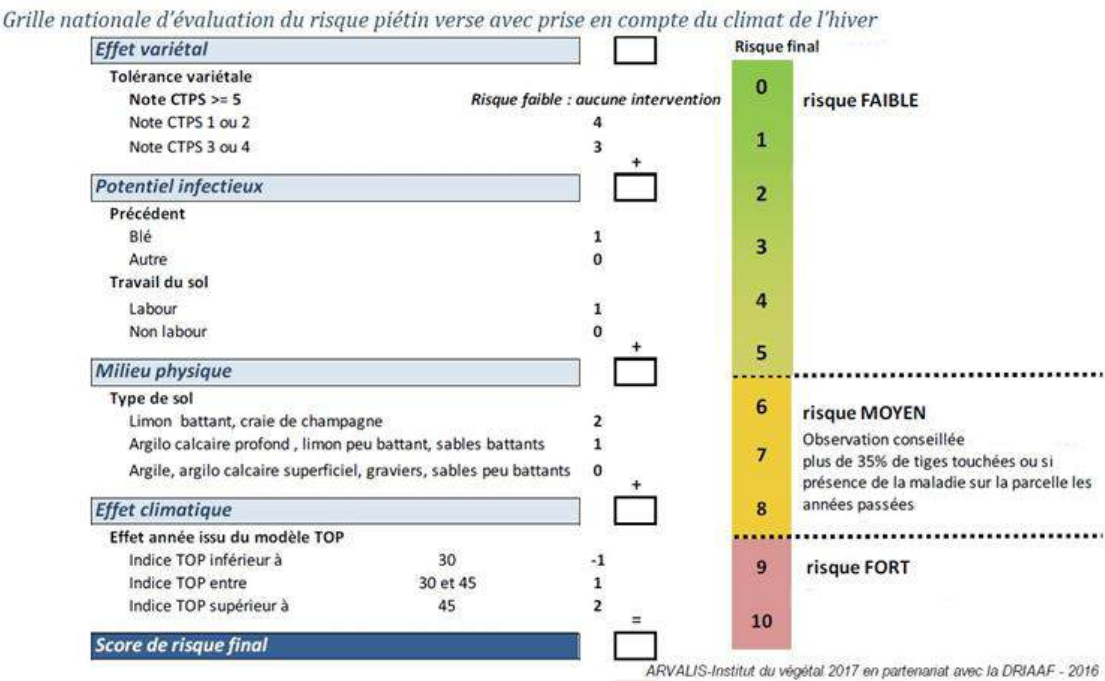
Observation et seuil de nuisibilité

Pour les variétés résistantes au piétin verse (avec une note GEVES ≥5), la nuisibilité est considérée comme nulle, même en cas de forte pression. Pour les variétés avec une note GEVES ≤4, prélever 50 tiges sur l'ensemble de la parcelle entre épi 1cm et 2noeuds, le seuil de nuisibilité est atteint lorsque 35% ou plus des tiges sont atteintes.

Reconnaissance, facteurs de risque et leviers

Symptômes : en foyers, tache de grande taille, unique, diffuse en bas de tige et majoritairement sous le 1er nœud, centre clair avec des points ou plaques noirs. Plus tard dans le cycle : épis blancs échaudés groupés ou isolés.

Le risque d'apparition du piétin verse est fonction de l'itinéraire technique (facteurs aggravants : variétés sensibles, précédent blé, rotations courtes), du milieu (facteurs aggravants : limons battants) et du climat de l'année (pluies et températures douces pendant l'automne et l'hiver) dont l'effet peut être estimé au stade épi 1cm par le modèle TOP.



Le principal levier agronomique pour lutter contre le piétin verse est le choix d'une variété résistante [Les Fiches Variétés - ARVALIS-infos.fr](#).

Liste non exhaustive des variétés résistances au piétin verse (notes ≥5)

FABULOR GERRY GODZILLA GRAVELINE INTENSITY JUNIOR KARABOL	KWS ETOILE KWS SPHERE KWS ULTIM LG ABSALON LG AERO LG AIKIDO LG AUDACE	LID MACUMBA PONDOR PRESTANCE RGT LOOKEO RGT LUXEO SU CANOLON SU HYBISCUS (h)	SU HYLORD (h) SU HYREAL (h) SU PULSION SU SAUVIGNON SY ADMIRATION TALENDOR THERMIDOR
---	--	--	--

Variétés inscrites en 2024

Les variétés avec des notes de sensibilité GEVES de 5 et au-delà, ne justifient pas de traitement car les sections nécrosées en fin de cycle sont généralement inférieures au seuil de 35%.

Les symptômes et les méthodes de lutte agronomique sont décrits dans la fiche accident « Piétin verse » disponible sur le site ARVALIS. La grille de risque est également accessible sur le site ARVALIS.

• Oïdium

Analyse indicative du risque, modélisation, climatologie

- Aucune parcelle du réseau n'observe de l'oïdium cette semaine.

Les conditions météo à venir sont propices à l'oïdium : hygrométrie importante la nuit et temps sec et modérément chaud le jour (température optimale 15 à 22 °C).

Restez vigilant particulièrement sur les parcelles à risque.



Observation et seuil de nuisibilité

Observer les feuilles supérieures à partir du stade « épi 1 cm » sur une vingtaine de plantes.

- Variétés sensibles : le seuil de nuisibilité est atteint si plus de 20 % des 3 dernières feuilles déployées sont atteintes (4 feuilles sur 20).

- Autres variétés : le seuil de nuisibilité est atteint si plus de 50 % des 3 dernières feuilles déployées sont atteintes (10 feuilles sur 20).

Une feuille est considérée comme atteinte, lorsque le feutrage blanc couvre plus de 5 % de la surface.

Si l'oïdium n'est présent qu'à la base des tiges, le seuil de nuisibilité n'est pas atteint.

Reconnaissance, facteurs de risque et leviers

Symptômes : feutrage blanc sur les feuilles ou la tige.

Situations à risques : parcelles abritées, en fond de vallée et terres de craie.

L'évolution est rapide en conditions de forte hygrométrie nocturne et temps sec le jour.

La résistance variétale est la première des luttas contre l'oïdium, c'est également la plus efficace.

Résistance variétale à l'oïdium

Références	Les plus résistants		Nouveautés et variétés récentes			
Résistants						
	LG SKYSCRAPER	KINGKONG				
	LG ABSALON	KWS PERCEPTUM	LG AIKIDO	LG AERO	RGT NOBELLO	SU PULSION
	SU ECUSSON	KWS AGRUM	KWS ASTRUM	SU HYBISCUS	SU SAUVIGNON	
			KWS ETOILE			
Assez résistants						
	RGT CESARIO	CELEBRITY	KARABOL	RGT FARMEO	RGT INDEXO	SU HORIZON
	RGT LETSGO	BALZAC	GRAVELINE	KEANU		
LG AUDACE	KWS EXTASE	JUNIOR	KWS ERRUPTUM	LID MACUMBA SPIROU		SY TRANSITION
	SU HYCARDI	KWS PARFUM				
			JERIKO			
Moyennement sensibles						
	LG ARLETY	INTENSITY	RGT LOOKEO	RGT LUXEO	RGT PROPULSO	
	SHREK	ACADEMY	SU HYLORD			
	RGT TWEETEO					
	LG ABILENE					
Assez sensibles						
	CHEVIGNON	REALITY	THERMIDOR			
	SHAUN	HEMINGWAY	KAROQUE	KWS REGATE	SU CANOLON	
	WINNER					
Très sensibles						
	SU HYREAL	PRESTANCE				
	RGT PACTEO	KWS ULTIM	LG ABRAZO	OLAF		
			FABULOR	PONDOR		
		KWS SPHERE				
		Les plus sensibles				

() à confirmer

Source : essais pluriannuels de post-inscription (ARVALIS et partenaires) et d'inscription (CTPS/GEVES).

Les symptômes et les méthodes de lutte agronomique sont décrits dans la fiche accident « Oïdium » disponible sur le site ARVALIS.

• Septoriose

Analyse indicative du risque, modélisation, climatologie

- 3 parcelles du réseau (toujours nord et ouest Allier) présentent des symptômes de septoriose. Les symptômes vont de 10 à 60 % des F3 du moment dans ces parcelles. La parcelle la plus touchée possède également des symptômes sur les F2 du moment à hauteur de 10% de feuilles touchées, malgré tout le seuil de nuisibilité n'est pas atteint.



Le stade de nuisibilité (2 nœuds) n'est pas atteint dans la majorité des parcelles du réseau. De plus, l'absence de pluies dans les jours à venir n'est pas propice à la montée de la septoriose sur les étages supérieurs.



Observation et seuil de nuisibilité

A partir du stade 2 nœuds, observer les 3 dernières feuilles de 20 plantes. Le seuil de nuisibilité de la septoriose est atteint, pour des variétés sensibles, si plus de 20% des F4 définitives (= 2^e feuilles au stade 2 nœuds et 3^e feuilles déployées au stade dernière feuille pointante) présentent des symptômes et, pour des variétés peu sensibles, si plus de 50% des F4 définitives présentent des symptômes.

A partir du stade Dernière Feuille Etalée, les observations se font sur les F3 définitives avec le seuil de 20% pour les variétés sensibles et 50% pour les variétés peu sensibles.

Résistance variétale à la rouille brune

Références			Nouveautés et variétés récentes		
Résistants			Les plus résistants		
	RGT LETSGO	LG ARLETY	KEANU RGT FARMEO	RGT LOOKEO RGT INDEXO	RGT PROPULSO
Assez résistants					
SU HYCARDI WINNER	LG ABILENE KWS AGRUM KWS PERCEPTUM	BALZAC AMPLEUR GARFIELD LG ABSALON	GRAVELINE GODZILLA KWS ASTRUM LG ABRAZO LG AERO	JERIKO OLAF LG AIKIDO SU CANOLON	SU HORIZON REALITY SU HYBISCUS
Moyennement sensibles					
SHREK	KWS SPHERE PRESTANCE KWS PARFUM	KWS EXTASE JUNIOR CHEVIGNON	FABULOR KWS ERRUPTIUM RGT NOBELLO LID MACUMBA	HEMINGWAY RGT WINDO (SY REVOLUTION)	SPIROU
Assez sensibles					
SU ECUSSON SY ADMIRATION RGT CESARIO	RGT TWEETEO SU HYREAL KWS ULTIM	LG AUDACE SHAUN ARCACHON RGT PACTEO	KINGKONG ACADEMY	SY TRANSITION INTENSITY	KWS ETOILE
Très sensibles					
		COMPLICE CELEBRITY	SU PULSION KARABOL KAROQUE KWS REGATE	SU SAUVIGNON PONDOR THERMIDOR SU HYLORD	RGT LUXEO
	SU ADDICTION	LG SKYSCAPE			
() à confirmer			Les plus sensibles		
Source : essais pluriannuels de post-inscription (ARVALIS et partenaires) et d'inscription (CTPS/GEVES).					

Les symptômes, facteurs de risques et méthodes de lutte agronomique sont décrits plus précisément dans la fiche accident « Rouille brune » disponible sur le site ARVALIS.

• Rouille jaune

Analyse indicative du risque, modélisation, climatologie

- Aucune parcelle du réseau ne présente des symptômes de rouille jaune cette semaine.

Observation et seuil de nuisibilité

- Pour les variétés sensibles (note ≤ 6), le seuil de nuisibilité est atteint s'il y a présence de foyers actifs au stade épi 1cm ou présence de pustules au stade 1 nœud. Pour les variétés résistantes (note > 6), il est atteint s'il y a apparition de la maladie après 2 nœuds.



Reconnaissance, facteurs de risque et leviers

- Symptômes : en foyers, pustules jaunes parfois orangées alignées le long des nervures.
- Les variétés sensibles, les secteurs ayant été affectés l'année précédente, les hivers doux, printemps doux avec de fortes rosées sont les situations les plus à risque.
- La lutte variétale est le levier agronomique le plus efficace contre cette maladie. Néanmoins, en raison des contournements parfois rapides de résistance, il est nécessaire de consulter tous les ans la mise à jour des échelles et notes de sensibilité variétale.

Résistance variétale à la rouille jaune

Références				Nouveautés et variétés récentes			
Résistants							
	SHREK	SHAUN		GRAVELINE KWS ASTRUM KINGKONG KARABOL	INTENSITY OLAF KWS ERRUPTIUM LG AIKIDO	REALITY RGT PROPULSO THERMIDOR	(SY REVOLUTION)
Assez résistants							
KWS SPHERE	RGT PACTEO	KWS ULTIM	KWS EXTASE	LG AERO	RGT INDEXO	RGT WINDO	SY TRANSITION
SY ADMIRATION	JUNIOR	CHEVIGNON	BALZAC	ACADEMY	KEANU	LG ABRAZO	SU HORIZON
	SU HYCARDI	SU ADDICTION	LG ABILENE	HEMINGWAY	KWS ETOILE		SU HYLORD
	KWS PARFUM	ARCACHON	AMPLEUR	JERIKO	PONDOR		
Moyennement sensibles							
RGT LETSGO	RGT CÉSARIO	KWS PERCEPTIUM	GARFIELD	GODZILLA			
	LG AUDACE	LG ABSALON	CELEBRITY	FABULOR	KAROQUE	RGT FARMEO	SU PULSION
			LG ARLETY	RGT LUXEO			
				SU SAUVIGNON			
Assez sensibles							
				KWS REGATE	RGT NOBELLO	SU HYBISCUS	
				RGT LOOKEO	SPIROU		
			COMPLICE				
Très sensibles							
			SU HYREAL	LID MACUMBA	SU CANOLON		
			PRESTANCE				
			CAMPESINO				

Les symptômes, facteurs de risques et méthodes de lutte agronomique sont décrits plus précisément dans la fiche accident « Rouille jaune » disponible sur le site ARVALIS.

Tache physiologique

Apparition de taches physiologiques dans 2 parcelles du réseau. Attention au risque de confusion avec les maladies.

Mouche jaune

Des traces de présence de mouches jaunes sont observées dans plusieurs parcelles du réseau (Allier et Puy-de-Dôme).

L’asticot s’introduit entre les feuilles à la sortie de l’hiver, puis descend en dévorant la tige et consommant le jeune épi. Les attaques se limitent généralement à la destruction de quelques talles, sans conséquence pour le rendement.

[Mouche jaune - Ravageur sur Blé tendre, blé dur, triticales, ARVALIS-infos.fr](#)



Pour plus d’information sur les résistances aux produits phytosanitaires :

- www.r4p-inra.fr/fr

[Note commune INRAE / Anses / ARVALIS 2025](#)



Orge

Données du réseau

9 parcelles ont fait l'objet d'une observation sur la période des 31 mars et 1er avril, (4 dans l'Allier, 3 dans le Puy de Dôme, 1 en Haute Loire et 1 dans le Cantal). Ces parcelles sont en conduite conventionnelle.

Stades des cultures

D'épi 1 cm à 1 noeud.

Résistance aux maladies des principales variétés recommandées : de 1 (très sensible) à 9 (résistant).

Variétés	Oïdium	Rhynchosporiose	Helminthosporiose	Rouille naine	Ramulariose
ALIENOR	5	(6)	6	7	
BONAVIRA	6	5	6	4	6
KWS BORRELLY	6	7	5	6	5
KWS INNOVATRIS	5	(6)	6	6	
Kws Mattis	6	(5)	6	5	
LG Caiman	8	4	6	6	5
LG Casting	7	5	6	6	5
LG ZEFIRA	6	(6)	6	7	
LG ZORICA	6	5	6	6	(6)
Majuscule	4	5	7	6	(6)
Noblesse	8	(6)	6	5	6

Notes maladies : (peuvent varier en fonction de la climatologie, des milieux et des techniques de culture).

Sensible

Assez sensible

Moyennement sensible

Peu sensible ou résistant

Observations maladies

Les symptômes, facteurs de risques et méthodes de lutte agronomique sont issus des éditions ARVALIS « diagnostic des accidents de l'orge ».

• Rhynchosporiose

La rhynchosporiose est signalée dans une parcelle du Puy de Dôme avec 50% des F3 touchées.

Maladies	Période de sensibilité	Seuils de risque		
		Variétés sensibles	Variétés moyennement et peu sensibles	
Rhynchosporiose	Z31 à Z49	Plus de 10 % de feuilles atteintes et plus de 5 jours avec pluies > 1 mm depuis Z31	Plus de 10 % de feuilles atteintes et plus de 7 jours avec pluies > 1 mm depuis Z31	

Reconnaissance

La maladie apparaît dès le stade épi 1 cm. Les symptômes se manifestent par des plages décolorées verdâtres qui blanchissent progressivement au centre. Plus tard, le centre des taches s'éclaircit en se desséchant. Les taches sont irrégulières, avec un centre clair et un liseré brun foncé. Parfois la base du limbe est atteinte et on peut observer un dessèchement des oreillettes et de la ligule.

Lutte culturale : le choix d'une variété peu sensible limite fortement le risque.

Avant 1 nœud



Après 1 nœud



Analyse globale

La nuisibilité devient importante dès le stade Z31 (1 nœud). Seuil de risque voire tableau ci-dessus.

L'absence de pluie limitera son évolution.

• Helminthosporiose / ramulariose

Une parcelle concernée cette semaine dans l'Allier avec 30% des F3 touchées par le complexe helminthosporiose/ramulariose : Variété LG Casting. Une parcelle du Puy de Dôme est quant à elle touchée par l'helminthosporiose avec 10% des F2 et 40% des F3, variété LG Zorica.

Il est parfois délicat de faire la distinction entre l'helminthosporiose et la Ramulariose qui se définit plutôt comme étant des « mini taches » d'helminthosporiose un peu plus claires qui suivent les nervures de la feuille. Cette dernière touche les feuilles les plus jeunes. Néanmoins à partir du moment où des premiers symptômes de ramulariose sont observés, cette dernière n'est plus contrôlable.

Seuils de risque				
Maladies	Période de sensibilité	Variétés sensibles	Variétés moyennement et peu sensibles	
Helminthosporiose	Z31 à Z51	Plus de 10 % de feuilles atteintes	Plus de 25 % de feuilles atteintes	



- La résistance d'*Helminthosporium teres* aux SDHI est généralisée et affecte sévèrement l'efficacité des SDHI en relation avec la fréquence et la nature des souches résistantes présentes localement dans les parcelles.
- La fréquence des souches d'*H. teres* résistantes aux Qol est forte mais stable (environ 80 %)

Pour plus d'informations sur les résistances suivre les liens ci-dessous :

<https://www.r4p-inra.fr/fr/notes-communes/> (générale)

<https://www.arvalis.fr/file-download/download/public/252161> (note commune janvier 2025 – céréales)

Analyse globale

Avec la remontée des températures annoncées l'helminthosporiose devrait progresser.

Avant 1 nœud



Après 1 nœud



- **Rouille naine**

La rouille naine est signalée dans une parcelle de l'Allier cette semaine, avec 20% des F3 touchées.

Maladies	Période de sensibilité	Seuils de risque		
		Variétés sensibles	Variétés moyennement et peu sensibles	
Rouille naine	A partir du stade Z31 (1 nœud)	Plus de 10 % de feuilles atteintes	Plus de 50 % de feuilles atteintes	

Reconnaissance

Maladie souvent visible courant montaison sur les variétés sensibles, les feuilles de la base sont alors les premières touchées ce qui constitue l'inoculum de départ. Pustules de couleur jaune orangé dispersées sur la feuille essentiellement sur la face supérieure. Un halo jaune entoure les pustules. En fin de cycle, le champignon produit des téleutospores (points noirs), première étape de la reproduction sexuée, ils sont plus nombreux sur la face inférieure du limbe et souvent observés sur la gaine.

Lutte culturale : le choix d'une variété peu sensible limite fortement le risque.

Risque climatique

Un hiver doux suivi d'un printemps chaud sont propices au développement de la maladie. Un climat chaud et humide sera propice à son développement.

Analyse globale

La remontée des températures cette semaine sera favorable à son évolution.

Avant 1 nœud



Après 1 nœud



Taches physiologiques

Apparition de taches physiologiques dans 3 parcelles du réseau. Attention au risque de confusion avec les maladies.



Triticale

Données du réseau

Sept parcelles observées cette semaine, trois Haute-Loire, deux Allier, une Puy de Dôme et une dans le Cantal. Parcelles en conduite conventionnelle.

Stades des cultures

Fin tallage à 2 nœuds.

Résistance aux maladies des principales variétés recommandées : de 1 (très sensible) à 9 (résistants).

Variétés	Oïdium	Rhynchosporiose	Rouille jaune	Rouille brune
BIATHLON	7	8	8	7
BICROSS	7	6	8	8
BONJOUR	8	6	8	6
RAMDAM	5	6	6	8
RGT OMEAC	7	5	8	6
RGT QUATERBAC	7	6	7	5
RGT RUSTILAC	6	8	8	7
RGT RUTENAC	7	7	7	7
RIVOLT	6	5	5	8
TRIPERF	7	6	8	8

Notes maladies : (peuvent varier en fonction de la climatologie, des milieux et des techniques de culture).

Sensible

Assez sensible

Moyennement sensible

Peu sensible ou résistant

• Rhynchosporiose

La Rhynchosporiose est signalée dans une parcelle de l'Allier au stade 2 nœuds (Z32). Les F3 sont touchées à 100%, les F2 à 50% et les F1 à 10%.

		Seuils de risque		
Maladies	Période de sensibilité	Variétés sensibles	Variétés moyennement et peu sensibles	
Rhynchosporiose	Z31 à Z49	Plus de 10 % de feuilles atteintes et plus de 5 jours avec pluies > 1 mm depuis Z31	Plus de 10 % de feuilles atteintes et plus de 7 jours avec pluies > 1 mm depuis Z31	

Reconnaissance

La maladie apparaît dès le stade épi 1 cm. Les symptômes se manifestent par des plages décolorées verdâtres qui blanchissent progressivement au centre. Plus tard, le centre des taches s'éclaircit en se desséchant. Les taches sont irrégulières, avec un centre clair et un liseré brun foncé. Parfois la base du limbe est atteinte et on peut observer un dessèchement des oreillettes et de la ligule.

Lutte culturale : le choix d'une variété peu sensible limite fortement le risque.

Risque climatique

La rhynchosporiose est favorisée par des températures fraîches et par les conditions humides (germination en présence d'eau liquide à partir de 2°C). Les pluies vont disperser ces spores sur les étages foliaires supérieurs. Les périodes sèches empêchent donc sa progression vers les étages supérieurs.



Analyse globale

Pour la plupart des parcelles du réseau, le stade est à épi 1 cm ou proche du stade 1 nœud en Sologne bourbonnaise. Des parcelles flottantes ont été observées avec également des symptômes de Rhynchosporiose sur F2 et F3 sur les variétés RGT OMEAC, RGT QUATERBAC et BICROSS. Le risque faible/modéré est maintenu cette semaine.

Pour en savoir plus, EcophytoPIC, le portail de la protection intégrée :
<http://grandes-cultures.ecophytopic.fr/grandes-cultures>

Publication hebdomadaire. Toute reproduction même partielle est soumise à autorisation

Directeur de publication : Gilbert GUIGNAND, Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Auvergne-Rhône-Alpes

Coordonnées du référent : Perrine VAURE (CRA AURA perrine.vaure@aura.chambagri.fr, 06 76 24 46 48)

À partir d'observations réalisées par : des coopératives et négoce agricoles, des instituts techniques, des Chambres d'Agriculture de la région Auvergne-Rhône-Alpes, des lycées agricoles et avec la participation des agriculteurs.

Ce BSV est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transmise telle quelle à la parcelle. Pour chaque situation phytosanitaire, les producteurs de végétaux, conseillers agricoles, gestionnaires d'espaces verts ou tous autres lecteurs doivent aller observer les parcelles ou zones concernées, avant une éventuelle intervention. La Chambre régionale dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs concernant la protection de leurs cultures.

Action du plan Écophyto II +, piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec le soutien financier de l'Office français de la Biodiversité.

